

CRÉER SON ENTREPRISE :

étape 4, trouver des financements

Apport personnel, financement participatif, prêt, subventions... Plusieurs solutions sont envisageables et souvent complémentaires pour financer la création de votre entreprise.



Le financement de départ est le financement des fonds propres (ressources financières durables qui « appartiennent » directement ou indirectement à l'entreprise). Il est essentiel pour la pérennité de l'entreprise puisque ses capitaux permanents vont participer à sa solidité financière et à sa crédibilité auprès de ses partenaires et lui permettront de financer son besoin en fonds de roulement.

Panorama des moyens de financement des capitaux permanents

Les financements concernent soit la personne qui crée (personne physique) soit la société créée (personne morale). Ils varient selon la nature et la taille du projet de création.

1 - Financement du chef d'entreprise

ÉPARGNE PERSONNELLE :

- > vous : livret d'épargne, placements financiers, épargne salariale
- > vos proches : famille et amis
- > vos associés (si vous créez une société)

AIDE OU SUBVENTION À LA PERSONNE

- > l'Etat : prêt sans intérêt Nacre
- > Pôle emploi : l'ARCE
- > les collectivités locales
- > les fondations

PRÊT D'HONNEUR

(ils complètent vos apports en fonds propres)

- > les PlateFormes Initiative Locales (PFIL)
- > le Réseau entreprendre
- > certaines collectivités locales
- > d'autres organismes de prêts d'honneur ou de développement économique
- > des fondations
- > certains employeurs dans le cadre de l'essaimage

PRÊT BANCAIRE PERSONNEL

- > les banques
- > les organismes de crédit à la consommation

PRÊT SOLIDAIRE

(pour les personnes exclues du système bancaire)

- > l'Adie
- > France active pour des prêts solidaires de petit montant
- > certaines banques (Crédit coopératif, ...)

2 - Financement de l'entreprise

PRISE DE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL

- > les fonds de capital risque
- > le réseau des business angels
- > les clubs d'investisseurs solidaires : les Cigales
- > l'association Love money pour l'emploi
- > les plateformes de financement participatif

FINANCEMENT PARTICIPATIF

(crowdfunding)
les plateformes de financement participatif

PRÊT PARTICIPATIF

- > les prêts de Bpifrance

PRIME, SUBVENTION À L'ENTREPRISE

- > l'Etat
- > les collectivités locales

PRÊT À MOYEN/LONG TERME

- > les banques publiques et privées

CRÉDIT-BAIL

- > les banques
- > les organismes spécialisés

Retrouvez sur :

www.paysdelunel.fr

Les étapes précédentes

Rubrique : Téléchargez les anciens numéros / Le Mag' n°108, n°109, n°110 et n°11

 www.afecreation.fr



Vous pouvez être aidé dans vos étapes par le pôle création d'entreprise Via Innova

 www.via-innova.com

Sur le territoire :

PFIL > 04 67 71 92 70

Boutique de gestion > 04 67 83 26 32

Via Innova > 04 67 83 21 11